



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

MARDI 25 Juin 2019

à 19 H 30

à la Mairie

en séance ordinaire

ORDRE DU JOUR :

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 04 JUIN 2019

2/ COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE (article L 2122-23 du CGCT)

2-01 Restructuration et reconstruction de la Place du Petit Enfer – Contrat de maîtrise d'œuvre avec ATELIER NORD SUD – Avenant

3/ OPERATION GLOBALE DE RECONSTRUCTION DE LA PLACE DU PETIT ENFER

3-01 Marché de travaux pour la reconstruction et l'agrandissement de la place du Petit Enfer – Attribution des lots n°01, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16

3-02 Commerçant actuel de la place du Petit Enfer ayant pris la décision de quitter les lieux : protocole d'accord transactionnel et autre acte juridique (résiliation amiable de bail commercial avec indemnité) rendus nécessaires

3-03 Après enquête publique, déclassement définitif du domaine public communal de l'emprise foncière correspondant à la superposition d'une bande du parking surplombant la mer, en vue de l'opération globale de « reconstruction de l'ensemble commercial et réaménagement de la Place du Petit Enfer »

4/ FINANCES

4-01 Tarifs 2019/2020 Restauration collective

4-02 Mise aux normes de l'éclairage de la salle de tennis sous maîtrise d'ouvrage communale – Convention avec le Tennis club de Luc-sur-Mer pour reversement à la ville de la subvention de la Fédération française de tennis

5/ SDEC ENERGIE

5-01 Effacement des réseaux « RUE DU BOUT VARIN » – Etude préliminaire

5-02 Effacement des réseaux « RUE BEAUSOLEIL » – Etude préliminaire

6/ COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES (article L 5211-39 alinéa 2 du CGCT)

Affiché le 21 Juin 2019

Le Maire

Philippe CHANU

